

## 1.0 LOCALISATION GÉNÉRALE DU SITE

Coordonnées : UTM (Est) : 450 855 UTM (Nord) : 5 333 955  
Longitude : 069° 24' 16'' W Latitude : 48° 21' 03'' N

La baie des Escoumins est située sur le territoire de la municipalité de Les Escoumins, dans la MRC de la Haute-Côte-Nord. Elle est limitée à l'ouest par la Pointe Rouge et à l'est par la Pointe de la Croix (figure 15.2). Cette baie reçoit les eaux de la rivière des Escoumins et en constitue l'estuaire. Seule la portion de la rivière subissant l'influence des marées, en aval du barrage, fait partie du site à l'étude.

## 2.0 DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE

### 2.1 Composantes physiques

À marée basse, la baie des Escoumins est entièrement émergée au pourtour du chenal d'écoulement de la rivière des Escoumins. Le substrat de la batture est surtout composé de galets et de sable (photo 15.1). Sa nature change du sable à l'argile au niveau de la ligne des basses eaux. Quelques affleurements rocheux et des pierres de forte taille se retrouvent sur la batture.



**Photo 15.1 :** baie des Escoumins et chenal d'écoulement de la rivière, à marée basse

Dans la portion ouest de la baie, au niveau de la Pointe Rouge, la topographie marine est très accentuée. À l'opposé, à l'est de la Pointe de la Croix, le littoral forme un haut fond appelé Grande batture des Escoumins (figure 15.2).

La rivière des Escoumins coule à un débit moyen de 14,4 m<sup>3</sup>/s et draine un bassin versant d'une superficie de 798 km<sup>2</sup> (site FQSA). Avant de se déverser dans la baie, le cours d'eau franchit un important dénivelé où un barrage a été construit (figure 15.2). Des chutes y sont présentes et elles constituent la limite entre les eaux salées et les eaux douces. La limite amont de l'estuaire se situe donc à cet endroit.

### 2.2 Composantes biologiques

#### *Faune avienne*

15 espèces d'oiseaux ont été recensées par la Société de la faune et des parcs du Québec lors des inventaires aériens effectués en 1991-1992 et 1999 dans le cadre de la détermination des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) de la Côte-Nord. De ce nombre, deux espèces étaient particulièrement bien représentées puisque plus de 100 individus ont été dénombrés à l'occasion d'au moins un des inventaires. Il s'agit, en ordre d'importance, du goéland argenté et de l'eider à duvet. Parmi les autres espèces inventoriées, mentionnons les canards noir et colvert, le harelde kakawi, la sarcelle

d'hiver, le cormoran à aigrettes, le garrot à œil d'or, les goélands arctique, bourgmestre et marin, le grand harle, le harle huppé, le garrot d'Islande et le grand héron.

À l'automne, la baie est fréquentée par des milliers de mouettes tridactyles et de Bonaparte. Il est aussi possible d'observer des mouettes pygmées et parfois des mouettes à tête noire et de Sabine. Au printemps, des canards plongeurs se concentrent à proximité de la Pointe de la Croix (Comité ZIP, 2003) et des fous de Bassan peuvent être aperçus (comm. pers., groupe de concertation).

Enfin, il faut aussi souligner la présence assez importante du garrot d'Islande (espèce préoccupante au Canada et susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec). Par ailleurs, il semblerait qu'il y ait une aire d'hivernage de cette espèce à proximité de la Pointe Rouge (comm. pers., Amélie Dussault).

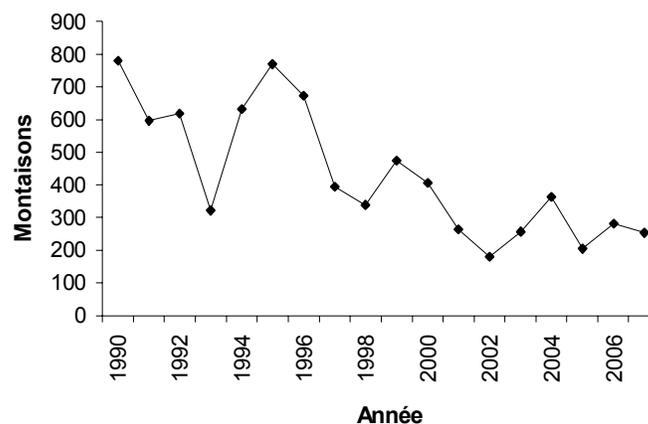
#### *Faune benthique et habitat*

Le secteur coquillier N-2.1 inclut la baie des Escoumins, cependant la ressource en mye commune et en moule bleue est principalement concentrée à l'est de la Pointe de la Croix (Comité ZIP, 2004). Lors des travaux de terrain réalisés à l'été 2005, un petit banc de mye commune a tout de même été inventorié au centre de la baie (figure 15.2). D'autre part, un autre banc de myes se trouve à l'ouest de la baie (comm. pers., groupe de concertation). Quant aux autres espèces d'invertébrés retrouvées, leur diversité et leur concentration ne sont pas remarquables.

#### *Faune ichtyenne*

La rivière des Escoumins est fréquentée par au moins dix espèces de poissons, dont le saumon atlantique, l'anguille d'Amérique (espèce préoccupante au Canada et susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec) et l'omble de fontaine anadrome qui y effectuent des migrations (Comité ZIP, 2003). Les autres espèces recensées sont le mulot à cornes, le mené jaune, le meunier rouge, l'épinoche à trois épines, la lamproie marine, le fondule barré (site de Saumon Québec) et la loquette d'Amérique (comm. pers., Pierre Léonard). Le saumon atlantique est l'espèce la plus exploitée de la rivière. Il faut mentionner que depuis 1995, la population de saumons est en déclin (figure 15.1). D'ailleurs, en 2007, la Corporation de gestion de la rivière à saumon des Escoumins a ensemencé plus de 20 000 tacons et on s'attend à une augmentation importante de la population de saumons dans un horizon de quatre à six ans.

**Figure 15.1** Statistiques annuelles de la montaison du saumon sur la rivière des Escoumins (données fournies par le CBRE)



48°21'15"N

69°24'4"W



Saumon atlantique,  
anguille d'Amérique  
omble de fontaine  
anadrome.

- SUITE LÉGENDE**
- ★ Site de la Route bleue des baleines
  - ① Parc des chutes
  - ② Usine de décontamination de la mye
  - Limite du Parc marin Saguenay-Saint-Laurent

**CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX -BAIE DES ESCOUMINS-**

**FIGURE 15.2**  
**Vue générale et**  
**composantes de l'habitat**  
**- Utilisation du milieu -**

- LÉGENDE**
- Route principale
  - Route secondaire
  - - - Chemin non carrossable
  - Pont
  - Traversier
  - Promenade
  - Cours d'eau
  - Cours d'eau intermittent
  - ACOA Aire de concentration des oiseaux aquatiques
  - Secteur coquillier
  - Mye commune
  - ☐ Barrage et passe migratoire
  - ☐ Mise à l'eau
  - ☐ Site de pêche
  - ▲ Site géologique exceptionnel
  - ☐ Inscription de Basques
  - ☐ Chapelle de Mgr-Bélanger

Échelle 1: 9 000

150 75 0 150 Mètres

Projection : NAD 83, UTM zone 19  
Ref. : Photos : Q96311 #99



Septembre 2006

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées

Années

Base de données topographiques du Québec  
(BDTQ) à l'échelle de 1/20 000  
Système sur les découpages administratifs (SDA)  
à l'échelle de 1/20 000

1997-2004

Source des données utilisées  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
© Gouvernement du Québec

Signalons également la présence de poissons de fonds tels que le sébaste et l'ogac (morue de roche) au niveau du quai. Enfin, une frayère à capelan serait présente sporadiquement d'une année à l'autre à partir du quai des Escoumins vers la Pointe Rouge et la concentration de poissons serait assez abondante pour être exploitée (comm. pers., groupe de concertation).

#### *Mammifères marins*

La baie des Escoumins est un habitat utilisé par les mammifères marins. Au niveau de la Pointe Rouge, la topographie marine est prononcée et des eaux profondes se retrouvent à proximité de la côte. Le secteur est riche en plancton et en espèces fourragères telles que le capelan et sert d'aire d'alimentation. Des mammifères marins sont d'ailleurs observés à proximité du quai du traversier. Mentionnons principalement le petit rorqual qui est présent dans le secteur du printemps à l'automne (SIGHAP). À partir du quai, il est aussi possible d'apercevoir des rorqual bleus, des bélugas, des rorquals communs, des marsouins communs et des rorquals à bosse (comm. pers., groupe de concertation).

Chaque été, quelques phoques communs et des phoques gris sont sporadiquement observés sur le site (comm. pers., groupe de concertation). Durant l'hiver, on y aperçoit une grande concentration de phoques du Groenland (aire d'hivernage) (Comité ZIP 2003). D'ailleurs, la chasse aux phoques est pratiquée dans le secteur de la Pointe Rouge (Lalumière et Morisset, 1998 et comm. pers., Jean-Noël Ross). Auparavant, la chasse aux phoques avait une place importante dans la municipalité des Escoumins, mais maintenant l'activité est moins populaire. Il ne reste qu'une quinzaine de chasseurs (blancs et innus) qui pratiquent la chasse aux phoques du Groenland. Cependant, cette activité est conditionnelle à la formation des glaces (comm. pers., Pierre Laurencelle).

#### *Végétation terrestre et marine*

Les rives de la baie sont pratiquement exemptes de végétation arborescente. Une strate herbacée principalement composée d'élyme des sables, de diverses autres graminées et de carex est présente par endroits et on y retrouve également quelques arbustes (cornouiller). Au niveau de la Pointe de la Croix, une grande concentration d'iris à pétales aigus colore le paysage. En ce qui a trait à la végétation aquatique, la baie est plutôt pauvre.

### **2.3 Composantes paysagères**

Le site offre plusieurs panoramas d'intérêt tant sur la baie que sur l'estuaire du Saint-Laurent. Différents aménagements ont d'ailleurs été mis en place afin de mettre en valeur les fenêtres naturelles présentes. Étant donné l'absence de végétation arborescente et de résidences au pourtour de la baie, cette dernière peut aussi être directement observée à partir de la route 138 et du village. La rivière des Escoumins est également un élément visuel d'intérêt. En effet, le cours d'eau franchit un seuil de plusieurs mètres de hauteur avant de traverser le village. Les chutes ainsi créées sont visuellement intéressantes malgré la présence d'infrastructures humaines. Le site est observable, entre autres, à partir d'un parc situé sur la rive est de la rivière.

### 3.0 DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN

#### 3.1 Situation géographique et contexte régional

Lors du recensement de 2006, la municipalité comptait 2 073 résidants répartis sur un territoire de 272 km<sup>2</sup> (site de Statistique Canada). Sur le plan de la population, il s'agit de la deuxième municipalité en importance de la MRC de la Haute-Côte-Nord. Étant donné sa position géographique médiane, plusieurs des services publics offerts dans la MRC de la Haute-Côte-Nord sont dispensés dans la municipalité de Les Escoumins. Par ailleurs, un lien maritime saisonnier relie cette localité à la rive sud du Saint-Laurent (figure 15.2). La baie est localisée à 40 km à l'est de Tadoussac, l'une des principales voies d'accès qu'empruntent les touristes lors de leur visite en région. Sur le territoire compris entre Tadoussac et Les Escoumins, le développement économique est particulièrement orienté vers l'écotourisme en relation avec le milieu marin. Les divers organismes et entreprises qui oeuvrent à la mise en valeur et à la protection du Saint-Laurent y sont nombreux et généralement bien implantés. Par conséquent, les activités récréotouristiques sont abondantes, variées et généralement encadrées de façon à répondre aux préoccupations à l'égard de leurs impacts négatifs possibles sur le milieu naturel.

À proximité des Escoumins se trouve la communauté innue d'Essipit. En 2006, la réserve autochtone comptait 247 résidants. Inspirée de ses traditions ancestrales, son approche communautaire lui a permis de mettre en place une économie essentiellement fondée sur le secteur récréotouristique. D'ailleurs, cette initiative fait d'elle le cinquième plus important employeur de la région, malgré sa population et sa superficie restreinte.

#### 3.2 Accessibilité et équipement d'accueil existant

Les services de restauration et d'hébergement sont nombreux dans la municipalité et plusieurs aménagements, facilement accessibles par la route 138, ont été réalisés dans le but d'accueillir les visiteurs et de mettre en valeur les composantes naturelles d'intérêt de la baie et de la rivière des Escoumins.

D'abord, en plein cœur de la municipalité, une promenade longe le fond de la baie et offre ainsi une vue sur la baie et sur l'estuaire du Saint-Laurent (photo 15.2 et figure 15.2). On y retrouve des bancs, des tables de pique-nique, des belvédères, un panneau d'interprétation, différents aménagements paysagers et de l'espace de stationnement pour une trentaine de véhicules. Une autre promenade, le sentier du Moulin, longe la rive ouest de la baie (photo 15.3 et figure 15.2). Cette dernière permet d'observer la baie et le ... et elle comprend aussi une aire de stationnement.



**Photo 15.2 :** promenade le long de la baie des Escoumins, au cœur de la municipalité



**Photo 15.3 :** sentier du Moulin, en rive ouest de la baie des Escoumins

À la Pointe de la Croix, un site est aménagé et comporte des bancs, des tables de pique-nique, des panneaux d'interprétation et une aire de stationnement (photo 15.4). On y retrouve de plus une rampe de mise à l'eau et un accès à la plage (figure 15.2). Dans le cadre de la mise en place de la Route bleue des baleines du Sentier maritime du Saint-Laurent, des équipements supplémentaires, tels que des supports à kayak, devraient être installés prochainement.



**Photo 15.4 :** *Pointe de la Croix*

Le Parc des chutes offre une vue sur la chute de la rivière des Escoumins et sur la passe migratoire (figure 15.2). Il permet d'accéder à la plage et plusieurs infrastructures d'accueil sont présentes, telles que des tables de pique-nique, des bancs, des poubelles, une aire de jeux et des toilettes publiques.

Le quai du traversier assure le lien entre les municipalités de Les Escoumins et de Trois-Pistoles sur la rive sud. Il s'agit d'un quai en béton avec une aire de repos, des tables de pique-nique et un stationnement (photo 15.5 et figure 15.2). Toutefois, le quai est présentement en reconstruction et d'autres aménagements sont à venir (comm. pers., groupe de concertation).



**Photo 15.5 :** *quai du traversier*

Finalement, la baie est aussi accessible par un sentier situé au niveau du stationnement de l'usine de transformation (figure 15.2). Cet accès est surtout utilisé par les pêcheurs récréatifs à l'omble de fontaine anadrome (comm. pers., groupe de concertation).

### **3.3 Utilisation du territoire**

La baie étant localisée dans un secteur résidentiel et commercial, la portion terrestre du site est utilisée de façon intensive par les riverains. Parmi les usages, certains ont un lien direct ou indirect avec le milieu marin. Tel est le cas du quai du traversier effectuant le lien maritime avec Trois-Pistoles, de l'usine de décontamination de myes (Pêcheries Supérieures) et de la poissonnerie avec restaurant (Pêcheries Manicouagan) (figure 15.2). Il est à souligner qu'une cueillette commerciale avec dépuración de myes communes s'effectue dans la partie ouest de la baie (comm. pers., groupe de concertation).

#### Rivière des Escoumins

Jusqu'au milieu du siècle dernier, la rivière des Escoumins supportait une importante population de saumon atlantique. Cependant, différents événements ont marqué l'histoire de cette rivière et ont compromis le succès reproducteur de la population. Le flottage des billes de bois sur la rivière, une technique employée de 1846 à 1977, a certes interféré avec la montaison du saumon. Afin de favoriser le rétablissement de la population à des niveaux viables, le ministère alors responsable de l'activité de pêche a entrepris un programme d'ensemencement. Depuis, une certaine augmentation des

montaisons est observée. Aussi, la portion de la rivière en aval de la chute est utilisée par les pêcheurs.

Comme en fait foi le passé de la rivière des Escoumins, l'exploitation forestière est une activité importante qui a permis l'essor de la localité. En 1980, la compagnie Consolidated Paper Corporation, établie depuis 1931 aux Escoumins, cessa ses activités d'exploitation forestière. Dès lors, l'économie a subi des modifications et elle est actuellement basée principalement sur le secteur tertiaire.

Le Conseil de bassin de la rivière des Escoumins organise des activités éducatives d'interprétation et de sensibilisation sur le saumon et sur son écosystème dans les écoles à proximité (fête de la pêche et la pêche en herbe). Par ailleurs, un projet d'ensemencement où les jeunes élèvent des saumons pour ensuite les rejeter dans la rivière est réalisé (comm. pers., Amélie Dussault).

#### Baie des Escoumins

Peu d'activités sont réalisées sur la batture de la baie des Escoumins. La cueillette des mollusques y est interdite même si les eaux usées municipales sont maintenant rejetées en dehors de la baie. Les berges font cependant l'objet d'une utilisation plus ou moins intensive selon leur proximité de la route 138. Les activités sur la rive ouest sont davantage de nature extensive (sentier). La pêche récréative à l'omble de fontaine anadrome est pratiquée à l'embouchure de la rivière. Dans le secteur de la Pointe Rouge, il est possible d'observer des mammifères marins depuis la côte ou le quai des Escoumins. Ce site est particulièrement achalandé lors de la période d'opération du traversier, soit de la mi-mai à la mi-septembre. Cependant, depuis décembre 2004, Transports Canada a limité l'accès au quai pour des raisons de sécurité. L'infrastructure a subi d'importants dommages et des travaux de réfection sont en cours. Il est prévu que le service du traversier reprenne en 2008. Enfin, le quai est un site privilégié pour la pêche aux poissons de fond ainsi que l'observation d'oiseaux marins.

### **3.4 Tenure des terres**

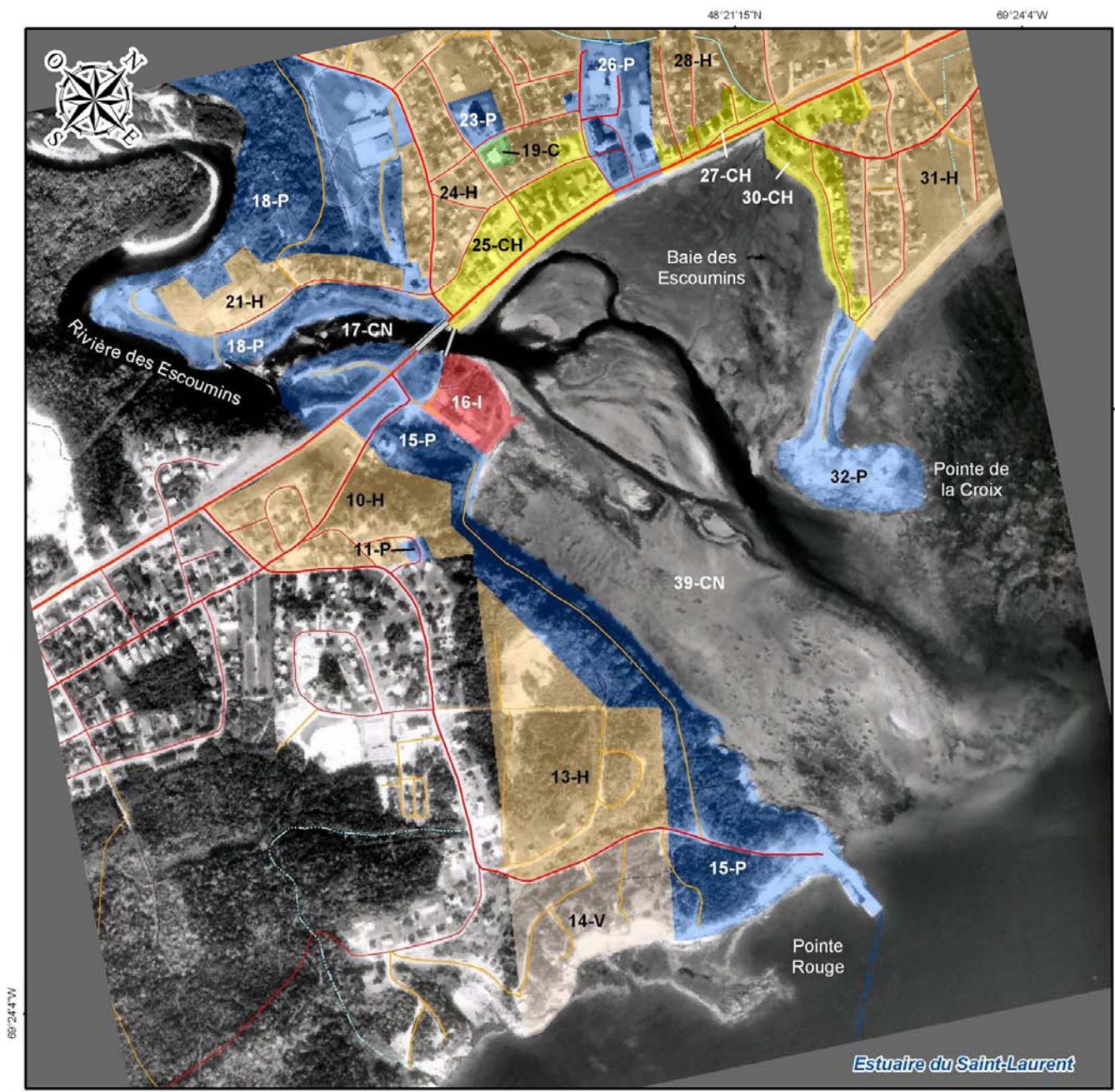
Plusieurs terres ceinturant la baie des Escoumins et la rivière des Escoumins (en aval du barrage) sont de nature privée. La Pointe de la Croix, la rive est de la rivière des Escoumins à partir du pont de la route 138 jusqu'au barrage ainsi que la majeure partie des berges de la rive ouest de la baie appartiennent à la municipalité. Puisque les propriétaires se partageant le reste des terres de tenure privée sont nombreux, ils n'ont pas été répertoriés dans le cadre de la caractérisation de cet habitat.

Il est important de souligner que la Régie intermunicipale des infrastructures portuaires de Trois-Pistoles et de Les Escoumins est maintenant propriétaire du quai du traversier et que la route 138 est sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ).

### **3.5 Affectation du territoire**

#### *Zonage du territoire*

Le territoire ceinturant la baie a reçu des affectations variées telles que «Habitation» (H), «Commerce et service» (C), «Industriel» (I) et «Public et institutionnel» (P) (figure 15.3). Quant à la portion marine de la baie, selon la réglementation d'urbanisme de la municipalité, sa vocation est la conservation du milieu naturel (Cn). Aucune portion du



**CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX -BAIE DES ESCOUMINS-**

**FIGURE 15.3**  
**Vue générale et**  
**composantes de l'habitat**  
**- Tenure et Zonage -**

- LÉGENDE**
- Route principale
  - Route secondaire
  - Chemin non carrossable
  - Pont
  - Cours d'eau
  - Cours d'eau intermittent
  - Habitation
  - Industriel
  - Commerce et service
  - Commerce et habitation
  - Public et institutionnel
  - Conservation
  - Villégiature

Échelle 1: 9 000

Projection : NAD 83, UTM zone 19  
 Ref. : Photos : Q96311 #99

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées

Années

Base de données topographiques du Québec  
(BDTQ) à l'échelle de 1/20 000  
Système sur les découpages administratifs (SDA)  
à l'échelle de 1/20 000

1997-2004

Source des données utilisées  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
© Gouvernement du Québec

littoral de la baie n'a de vocation en vue de promouvoir spécifiquement la protection et la mise en valeur des terres. Par contre, il faut noter la présence de deux zones à vocation « Publique et institutionnelle » (Zone 26-P 18-P), qui confère une certaine protection du milieu à l'égard de l'installation d'habitations ou d'industries. Toutefois, la portion ouest (zone 15-P) de la baie est sous une affectation qui permet l'établissement de commerces, de services et d'industries à incidence moyenne.

#### *Statut actuel du site*

La baie des Escoumins est incluse dans la parcelle « Pointe Rouge - Pointe G. Morneau » déterminée pour les inventaires de désignation des aires de concentration des oiseaux aquatiques (ACOA 02-09-0085-1992). Lors des inventaires de 1991 et 1992, la parcelle remplissait les normes minimales pour être désignée habitat faunique en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Toutefois, lors du dernier inventaire (1999), ces normes n'ont pas été remplies (Normand, 2003).

Quant à la rivière des Escoumins, elle possède le statut de rivière à saumon en vertu de la Loi sur les pêches (fédéral) et du Règlement de pêche du Québec (1990). La réglementation québécoise reconnaît que les premiers 60 mètres d'une telle rivière sont exclus de toute exploitation forestière (Loi sur les forêts : L.R.Q., c.F-4.1, art. 28.2) et que les premiers 100 mètres des berges de la rivière ne peuvent faire l'objet d'aucune villégiature. Dans le cas présent, il est à spécifier que la baie des Escoumins a aussi le statut de rivière à saumon. De plus, le bassin versant de la rivière des Escoumins fait partie des 33 bassins versants prioritaires ciblés dans la Politique nationale de l'eau du gouvernement provincial.

Il est à souligner que la zone marine à l'ouest de la Pointe Rouge fait partie du Parc marin du Saguenay - Saint-Laurent (PMSSL). Une portion de la baie des Escoumins, c'est-à-dire à partir de la ligne des hautes eaux, est comprise dans le territoire proposé dans le cadre du projet de création de la zone de protection marine (ZPM) Estuaire du Saint-Laurent (site ZPM). De plus, une portion de la Pointe de la Croix devrait être officiellement nommée comme site géologique exceptionnel d'ici peu. D'un autre côté, une partie du territoire de la baie des Escoumins fait partie des terres revendiquées par le conseil de la première nation des Innus d'Essipit.

### **3.6 Gestionnaires du site**

Les gestionnaires du site sont nombreux. La municipalité de Les Escoumins possède plusieurs aménagements au pourtour de la baie, tandis que le ministère des Transports du Québec est en charge des opérations du traversier. Quant aux infrastructures portuaires, c'est la Régie intermunicipale des infrastructures portuaires de Trois-Pistoles et de Les Escoumins qui en est le gestionnaire.

Au niveau de la rivière, la gestion de la pêche a été déléguée à la Corporation de gestion de la rivière à saumon des Escoumins inc. Depuis 1992, date à laquelle la rivière a reçu le statut de Zone d'exploitation contrôlée (ZEC), cet organisme sans but lucratif travaille en étroite collaboration avec la municipalité, le conseil de la première nation des Innus d'Essipit et les intervenants gouvernementaux afin de mettre en valeur et de protéger la ressource halieutique de la rivière.

Enfin, le site est inclus dans le territoire d'organismes œuvrant à la gestion intégrée du bassin versant de la rivière des Escoumins (Conseil de bassin de la rivière des Escoumins) et de la zone côtière (Comité Côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites).

### **3.7 Évolution et orientations de développement du site**

La portion marine de la baie des Escoumins fait partie intégrante d'un projet d'implantation d'une zone de protection marine (ZPM) dans un vaste secteur de l'estuaire du Saint-Laurent. Des consultations publiques se sont déroulées à l'automne 2004 dans le but de recueillir les préoccupations et les recommandations des différents intervenants du milieu et de l'industrie touristique à l'égard des mesures de gestion proposées pour la protection de ce territoire où les mammifères marins se retrouvent en forte concentration. La protection de ces espèces et de leurs habitats est d'ailleurs l'objectif principal de la ZPM proposée. Cependant, aucun projet de mise en valeur ou de protection ne touche précisément la baie des Escoumins.

Mentionnons également que le barrage sur la rivière sera vraisemblablement détruit dans les prochaines années. Une demande de financement devrait être déposée pour la destruction et la mise en valeur après la destruction du barrage par la municipalité, qui en est le propriétaire. Il y a aussi un document en cours sur le développement du site dans les trois prochaines années qui comprendra le démantèlement du barrage suivi de la mise en valeur du site, la solidification des rives, la reconstruction d'une passe migratoire et les panneaux d'interprétation existants qui sont à rafraîchir.

### **4.0 VALEUR ÉCOLOGIQUE DU SITE**

La baie des Escoumins possède une grande valeur écologique qui justifie qu'on accorde une attention particulière à la protection et à la mise en valeur du site. Son intérêt tient principalement à la présence d'oiseaux et de mammifères marins et aux nombreuses fenêtres visuelles donnant sur l'estuaire du Saint-Laurent et sur la baie des Escoumins. La rivière à saumon est aussi un élément qui contribue à rehausser la valeur écologique du site.

### **5.0 ANALYSE DES SOURCES DE PERTURBATION**

En 2007, la municipalité de Les Escoumins comptait 948 résidences dont 633 étaient raccordées à un réseau de collecte des eaux usées. Les eaux sont rejetées dans le Saint-Laurent au niveau de la Pointe Rouge après avoir transité dans un dégrilleur (traitement primaire). Quant aux installations septiques individuelles, la municipalité se charge de vérifier leur conformité. Depuis que les eaux usées sont rejetées à l'extérieur de la baie, la qualité de l'eau s'y est améliorée. D'ailleurs, un banc coquillier à l'ouest de la baie est maintenant ouvert à la cueillette commerciale avec dépuración. Néanmoins, les eaux usées sont toujours déversées sans traitement dans le fleuve Saint-Laurent.

Des enrochements et des murets de béton ont été aménagés sur pratiquement tout le périmètre de la baie (photos 15.6 et 15.7). Dans certains cas, ces infrastructures sont désuètes et ne protègent plus les rives contre l'érosion, surtout au niveau de la rive ouest. De plus, elles s'intègrent plutôt mal au paysage. Afin d'améliorer l'aspect visuel, des aménagements paysagers ont été réalisés aux abords de la route 138. Il n'en demeure pas moins que les infrastructures de stabilisation des berges représentent toujours des éléments discordants dans la mise en valeur du potentiel visuel du site. À l'est de la baie, sur la portion de la rive où aucun muret ou enrochement n'a été aménagé, des signes d'érosion sont observés.



**Photo 15.6 :** muret de béton sur les berges de la baie des Escoumins



**Photo 15.7 :** enrochement au fond de la baie, près de la route 138

En dernier lieu, la proximité de la route 138 apporte aussi ses désagréments. En somme, le passage de véhicules lourds est une source de pollution non négligeable par le bruit et la poussière et implique des risques d'accidents et de déversements.

## 6.0 SYNTHÈSE DES POTENTIELS ET DES CONTRAINTES

Le tableau 15.1 présente la synthèse des potentiels et des contraintes du site de la baie des Escoumins à l'égard d'éventuelles interventions de mise en valeur dans un contexte de développement durable et de conservation du patrimoine naturel.

**Tableau 15.1 Synthèse des potentiels et contraintes du site de la baie des Escoumins**

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
<b>Potentiels</b>		
– Nombreux sites panoramiques sur la baie des Escoumins et l'estuaire du Saint-Laurent	X	X
– Présence de plusieurs infrastructures d'accueil à proximité du site (sentier, promenade, aire de repos)		X
– Habitat situé dans un pôle touristique majeur (traversier, hébergement, activités, etc.)		X
– Habitat à proximité de la route régionale 138 et milieu urbanisé		X
– Valeur écologique reconnue par le gouvernement provincial (habitat faunique)	X	
– Statut de rivière à saumon	X	X
– Présence de mammifères marins à proximité de la côte	X	X
– Présence de groupes communautaires oeuvrant à la mise en valeur et à la protection de l'environnement	X	X
– Peu d'éléments naturels sensibles		X
– Présence de bancs de myes communes	X	X
– Site géologique exceptionnel (à venir)	X	X
– Projet de zone de protection marine	X	X

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
<b>Contraintes</b>		
- Contamination bactériologique occasionnelle par les refolements d'eaux usées	X	X
- Présence d'enrochements et de murets sur le pourtour de la baie		X
- Habitat en milieu urbanisé	X	
- Activités nautiques importantes en périphérie de la baie (navigation de plaisance et commerciale)	X	
- Rejet d'eaux usées dans le Saint-Laurent à proximité du site	X	
- Érosion des berges	X	X
- Proximité de la route 138	X	X

## 7.0 LIGNES DIRECTRICES D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat littoral d'intérêt tout en gardant à l'esprit la protection de son intégrité dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire sans compromettre les ressources pour les générations futures.

### 7.1 Vocation et orientations de développement durable

En fonction des potentiels et des contraintes relevés pour ce site, il apparaît souhaitable que le développement de ce milieu soit axé autant sur la mise en valeur que sur la conservation du patrimoine naturel. Dans le sens de cette vocation, les principales orientations et développement durable suggérées consistent à :

- Développer un circuit qui permettrait de rejoindre tous les sites d'intérêt à pied ou à vélo. De plus, les jeunes pourraient servir de guide aux touristes. Ce serait un moyen de les rejoindre et d'augmenter leur sentiment d'appartenance au milieu.
- Intervenir dans le but d'harmoniser au paysage les infrastructures de stabilisation des berges. Pour ce faire, réaliser un plan d'aménagement paysager intégrant l'ensemble des berges de la baie et les actuelles initiatives au niveau de la promenade.
- Entretien et bonifier les infrastructures, les aménagements et les sites de la baie et de la rivière des Escoumins.

#### *Site de la Pointe Rouge et du quai*

- Créer un site d'observation terrestre des mammifères marins. Il s'agit d'un bon endroit pour sensibiliser le public puisque les gens qui attendent le traversier ont du temps pour lire.
  - Des panneaux pourraient donner des indications sur les espèces fauniques qui peuvent être observées ou qui utilisent le site. Ils pourraient aussi faire mention de la présence du phoque et de l'historique de la chasse aux phoques par la

communauté innue, mais l'approche reste à discuter pour ne pas encourager la polémique entourant le dossier de la chasse au phoque.

- Possibilité d'installer des lunettes d'approche.
- Le Parc Marin du Saguenay - Saint-Laurent pourrait aider à la réalisation du projet puisque l'organisme dispose déjà d'une base de travail issue des démarches entreprises avec le traversier Tadoussac - Baie-Ste-Catherine.

- Aménager une aire de détente (bancs, tables, parc à vélos, etc.).

#### *Sentier du Moulin*

- Aménager le site pour permettre une meilleure harmonisation. Cependant l'orientation demeure à discuter puisque c'est un milieu plus forestier.
- Améliorer la visibilité du sentier du Moulin par une indication sur la route.
- Aménager un accès sécuritaire pour les pêcheurs au niveau du stationnement de l'usine.

#### *Pointe de la Croix*

- Mettre en valeur le site géologique exceptionnel avec des panneaux d'interprétation. Le thème pourrait porter sur l'historique de l'occupation humaine du site (ex : Champlain).
- Faire le rallongement de la Promenade pour qu'il soit possible de se rendre à la Pointe Rouge.
- Suivre les résultats du ré-ensablement qu'il y a eu à cet endroit. Une plage pourrait y être exploitable.
- Poursuivre les efforts de restauration du muret qui permettra de solidifier la structure et de l'harmoniser au paysage.

#### *Parc des chutes*

- Suivre les démarches de démantèlement du barrage ainsi que les conséquences sur l'environnement immédiat.
- Maintenir les activités d'interprétation et de sensibilisation.
- Faire la promotion de la pêche.

#### *Eaux usées*

- Identifier la source de contamination anthropique de la baie et essayer de la diminuer ou de l'enrayer.
- S'assurer de la conformité des fosses septiques.
- Trouver des moyens d'améliorer le niveau de traitement des eaux usées rejetées dans le fleuve Saint-Laurent.
  - S'informer sur ce qui est fait ailleurs (ex. : Saguenay - Lac-St-Jean).
  - Une des sources de contamination est le débordement des systèmes de pompage lors de grandes crues d'eau puisque l'eau des égouts est mêlée à celle de la pluie. Une solution serait d'encourager les gens à utiliser l'écon-eau (ou toute autre

mesure d'économie de l'eau potable), qui permet d'utiliser seulement la quantité d'eau dont nous avons besoin, ce qui permettrait de diminuer l'eau acheminée au système de pompage et de diminuer la consommation d'eau potable.

- Sensibiliser les résidants de la municipalité (et d'autres municipalités dans la même situation) sur le fait que les eaux usées sont directement rejetées dans le fleuve Saint-Laurent. De plus, mentionner ce qui ne doit pas être jeté dans les canalisations, promouvoir des produits biologiques ou biodégradables pour les travaux ménagers et informer les citoyens sur les impacts possibles sur l'environnement.

## **7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site**

### *Préfaisabilité*

À l'égard des potentiels et des contraintes soulevés, différentes interventions s'avèreraient tout à fait réalisables pour conserver et mettre en valeur la rivière et la baie des Escoumins. Principalement, la qualité visuelle du site pourrait être améliorée par des travaux de revégétalisation et autres. D'autant plus que des travaux sont prévus et que certains sont déjà en cours.

### *Prise en charge*

Le Comité côtier les Escoumins à la rivière Betsiamites et le Conseil de bassin de la rivière des Escoumins sont deux organismes environnementaux actifs dans le milieu et qui pourraient être intéressés par des projets visant la mise en valeur et la protection de la baie. Quant à la corporation en charge de la gestion de la ZEC des Escoumins, elle pourrait être intéressée à mettre en valeur la portion de la rivière en aval du barrage.

## 8.0 RÉFÉRENCES

BRAULT, M., C. BRASSARD ET D. DORAIS. 1998. (non publié) *Inventaire aérien des aires de concentration des oiseaux aquatiques de la Côte-Nord, automne 1991-printemps 1992*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, région Côte-Nord (09).

COMITE ZIP DE LA RIVE NORD DE L'ESTUAIRE, 2003. *Caractérisation écologique des sites, accès et fenêtres donnant sur le fleuve pour la municipalité de Les Escoumins*, 19 pages + annexes

COMITE ZIP DE LA RIVE NORD DE L'ESTUAIRE, 2004. *Plan d'intervention et de réhabilitation des bancs coquilliers*. Municipalité de les Escoumins. 24 p + annexes.

HEPPELL, M., I. PICARD, F. BÉLISLE ET C. THÉBERGE. 2000. *Guide d'intervention en matière de protection et de mise en valeur des habitats littoraux d'intérêt de la rive nord de l'estuaire maritime*. Version finale présentée au Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire.

LALUMIERE, R. ET J. MORISETTE. 1998. Projet-pilote (phase II). *Cadre de référence pour la gestion intégrée de la zone côtière Les Escoumins – Rivière Betsiamites*. Rapport conjoint non publié du Groupe-conseil Génivar, Québec et de la Division de la gestion de l'habitat et des sciences de l'environnement de Pêches et Océans Canada, Sept-îles. 38p. + annexes

NORMAND, I. 2003. *Inventaire aérien des aires de concentration d'oiseaux aquatiques de la Côte-Nord 1999*. Société de la faune et des parcs du Québec. 34 p. + annexes

### Sites Internet

Fédération Québécoise pour le Saumon Atlantique : [www.saumon-fqsa.qc.ca](http://www.saumon-fqsa.qc.ca)

Saumon Québec : [www.saumonquebec.com](http://www.saumonquebec.com)

SIGHAP : [www.sighap-fhamis.qc.dfo-mpo.gc.ca](http://www.sighap-fhamis.qc.dfo-mpo.gc.ca)

Zone de protection marine Estuaire du Saint-Laurent : [www.qc.dfo-mpo.gc.ca](http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca)

Conseil de bande d'Essipit : [www.essipit.com](http://www.essipit.com)

Statistique Canada : [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)